Puplinge, le 12 avril 2025

SESPP
16 AVR. 2025

Je vous mets en annexe votre décision du 8 avril 2025, j'ai un jugement en cours suite à l'agression au couteau que j'ai commis, un jugement dans lequel je vais demander au juge mon expulsion car bien avant tout ça j'ai été traité et torturé chimiquement comme vous le faites là actuellement, vous m'avez rendu malade avec vos injections et votre article 59. du code penale.